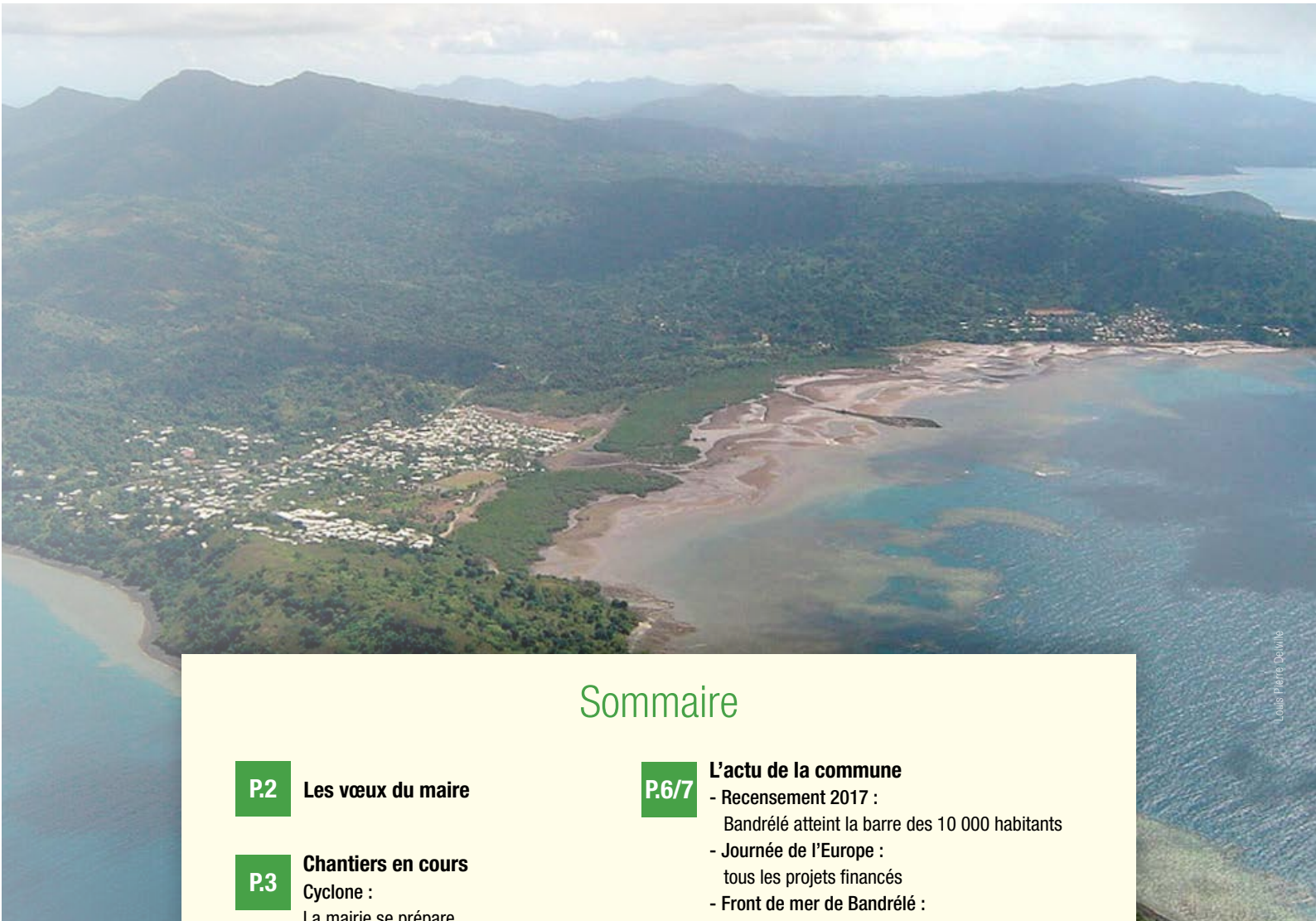




Schéma d'aménagement et de développement

La stratégie payante



Sommaire

P.2 Les vœux du maire

P.3 Chantiers en cours

Cyclone :

La mairie se prépare

Sécurité : La vidéo protection
pour lutter contre les actes d'incivilité

P.4/5 Dossier développement

Voiries, habitat, éclairage public...

Ali Moussa Moussa Ben nous dit tout sur la
stratégie de développement adoptée et qui
porte ses premiers fruits

P.6/7

L'actu de la commune

- Recensement 2017 :
Bandré atteint la barre des 10 000 habitants
- Journée de l'Europe :
tous les projets financés
- Front de mer de Bandré :
un projet vert ambitieux
- Mais aussi :
Les projets à venir (crèche municipale de Bandré,
marché couvert de Bandré, sécurisation des
écoles de M'tsamoudou et Bandré Cavani)...

P.8

Zoom sur...

- Le service Urbanisme et foncier
- Le service Ressources humaines



Les vœux du maire

Mes chers concitoyens.

À chacun d'entre vous, j'adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018. Je vous souhaite beaucoup de bonheur, dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

2018 est une année charnière dans ce mandat. C'est l'année durant laquelle je souhaite vous démontrer que la stratégie, que j'ai engagée depuis 2014, est payante.

Ma démarche a constitué, depuis le début du mandat, à élaborer des documents stratégiques pour lister précisément les besoins de la commune, puis de les chiffrer, pour ensuite rechercher les financements auprès de nos différents partenaires (Etat, UE, etc.).

Nous en récoltons les premiers fruits, avec plusieurs projets déjà en travaux, comme l'éclairage public, la réhabilitation des écoles, ou bien les chantiers financés sur fonds européens (médiathèque de Bandréle, marché de Hamouro, sentier des crêtes, écomusée).

Cette démarche se poursuivra tout au long du mandat, avec prochainement, de nouveaux travaux d'éclairage public, et plus d'1M€ de travaux prioritaires sur la voirie communale.

De nouveaux projets structurants pour la commune verront également le jour prochainement, comme l'aménagement du front de mer de Bandréle, le développement de la zone agricole de Mro Mouhou, ou le ponton de pêche de Nyambadao.

Le travail nous appelle en 2018, et je compte sur le soutien de tous pour l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune.

Ali Moussa MOUSSA BEN

Le maire

Direction de la publication
Mairie de Bandréle

Le Journal de la commune de Bandréle
est une publication éditée par la Somapresse
BP 60 - 97600 Mamoudzou
0269 61 20 04

Janvier 2018

Cyclone

La mairie se prépare

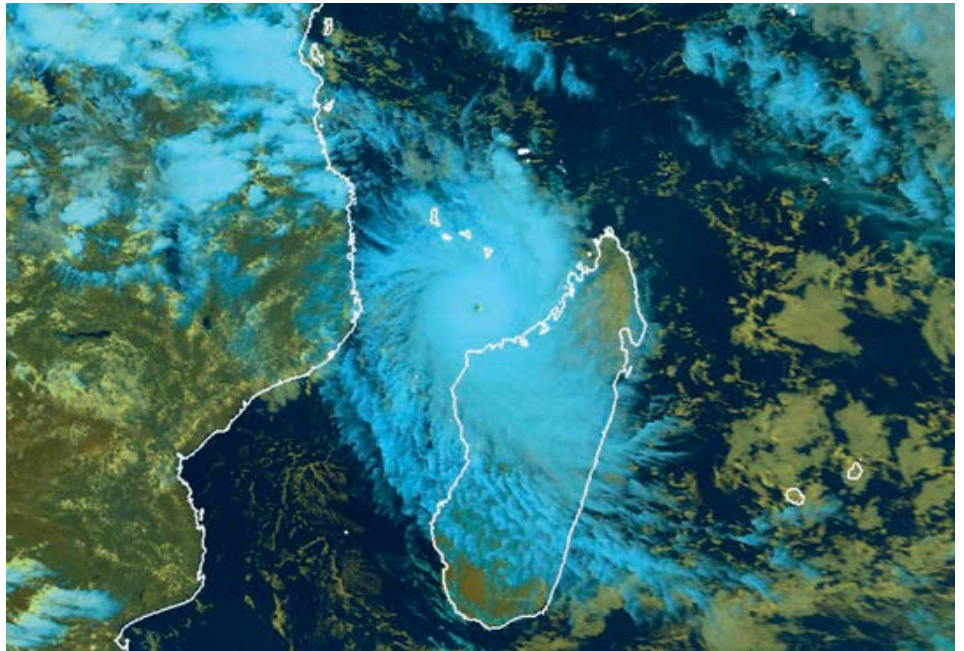
Pour la sécurité de ses habitants, la commune de Bandrélé veut être prête si une catastrophe naturelle devait s'abattre sur Mayotte. D'où son choix de participer à l'exercice "Vigilance cyclonique" mis en place par la préfecture ce mois de janvier.

Début janvier 2018, Madagascar a été frappé par le cyclone Ava, qui a fait des ravages et causé la mort de plusieurs personnes. Dans la foulée, l'île de la Réunion est passée tout près de la catastrophe quant le cyclone Berguitta la frôlait. Il n'empêche les dégâts matériels ont été nombreux.

Ces récents événements démontrent que Mayotte n'est pas à l'abri d'un cyclone. Afin de réagir rapidement et efficacement à une catastrophe naturelle, et éviter le maximum de pertes humaines, la commune a décidé de s'associer à l'exercice "Vigilance cyclonique", organisé par la préfecture de Mayotte.

"Cette action a pour objectif de mettre à jour nos procédures d'alerte à un événement cyclonique. Pour cet exercice, les principaux chefs de service de la mairie sont mobilisés", indique François Delaroque, directeur général des services de la municipalité. Un exercice tel que celui-ci est une belle occasion pour la commune de remettre à jour son Plan communal de sauvegarde.

"Un Plan communal de sauvegarde, c'est la base pour assurer une réponse efficace à tous types de catastrophe naturelle : une submersion marine, un



cyclone, un tremblement de terre. Le PCS se traduit en trois points majeurs", explique le DGS. "Premièrement ; il identifie les risques : les aléas et enjeux d'une catastrophe, enjeux humains, d'infrastructures, économiques... Deuxièmement ; il recense les moyens susceptibles d'être utilisés, par exemple : quelles entreprises existant sur la commune et possédant des pelleteuses, des bulldozers, quelles grandes surfaces existant sur la commune pour se fournir en eau et en vivres... Enfin, le troi-

sième point, c'est comment organiser la réponse communale, c'est-à-dire qui fait quoi : organisation, répartition des tâches, identification des personnes de permanence..."

En participant à l'exercice organisé par la Préfecture et en mettant à jour son Plan communal de sauvegarde, la Ville démontre qu'elle a pris conscience du risque et met tout en œuvre pour éviter le pire, si la malchance venait à toucher Mayotte.

Technologie

La vidéo protection pour lutter contre les actes d'incivilité

Les auteurs de vol et d'agressions dans le village de Bandrélé pourront enfin être identifiés.

C'est en tout cas la volonté de la commune, qui souhaite entamer les démarches d'installations d'équipements de vidéo-protections.

"On sait que la plupart des vols sont commis dans et aux alentours de la Snie et de Sodcash. On sait aussi que le collège peut être le lieu de vives tensions. Afin d'obtenir des images de ces actes d'incivilité et ainsi mieux sévir, nous disposerons les vidéo-protections autour de ces trois sites", annonce Ali Moussa Moussa Ben.

Pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet, la commune doit au préalable réaliser un diagnostic de sécurité. Ce diagnostic se fera courant 2018, en collaboration avec la gendarmerie de M'zouasia.

L'installation des vidéo-protections concerne donc le village de Bandrélé, dans un premier temps. Elle pourrait s'étendre dans d'autres quartiers et d'autres villages de la commune, selon l'efficacité du dispositif.



Projets

Les fondements du projet d'Ali Moussa Moussa Ben



L'équipe municipale de la commune, élue en 2014, est à mi-mandat : l'occasion pour Ali Moussa Moussa Ben de tirer un bilan sur l'action menée depuis son élection. On comprend à travers celui-ci que le travail de l'ombre de ces trois dernières années a servi de fondation pour ces grands projets en phase de construction.

L'élection d'Ali Moussa Moussa Ben a placé beaucoup d'espoir chez les habitants de Bandrélé, pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent au quotidien et améliorer leur cadre de vie.

Les habitations insalubres, le mauvais état des routes, les quartiers dépourvus d'éclairage, les écoles dangereusement détériorées, sont autant de points auxquelles la nouvelle équipe municipale a été confrontée dès son arrivée en 2014. Depuis, de nombreux projets se sont mis en place.

Quelques exemples ; le réaménagement de l'ensemble du réseau d'éclairage public pour une meilleure sécurité et une économie d'énergie importante, l'amélioration de la gestion des eaux usées avec la création d'une station

d'épuration, ou encore la rénovation de mobilier pour la majorité des classes que compte la commune, alors que dans certaines écoles, le mobilier datait des années 1990 !

Il y a toutefois des projets d'une autre envergure, qui demande plus de temps à se concrétiser. "Le réaménagement des voiries communales est pour nous un grand dossier. Entre celles qui ont été dégradées notamment suite à des travaux d'assainissement, celles qui provoquent des stagnations d'eaux... Lorsqu'on traverse ces voiries, ça interpelle immédiatement", note le premier magistrat.

"Idem pour l'habitat insalubre. Lorsqu'on se rend dans certains quartiers, on peut être inquiet pour ceux qui occupent ces logements. Le souci, c'est que les procédures pour améliorer leur situation sont longues." Aussi, pour que le schéma d'aménagement et de développement de la commune soit, à moyen et long terme un succès, le maire et son équipe municipale ont opté pour une stratégie en trois phases.

"La première phase consiste à réaliser des diagnostics, la deuxième à effectuer les études opérationnelles et rechercher les financements, la troisième, enfin, à réaliser les travaux. Durant la première

partie de notre mandat, nous nous sommes résolus à réaliser les études, effectuer des diagnostics et ce, dans plusieurs domaines : que ce soit dans celui des voiries, de l'habitat insalubre ou encore de l'éclairage public. Cela a été un long travail mené par nos équipes. Un travail invisible, mais absolument essentiel pour mener à bien tous ces projets", assure Ali Moussa Moussa Ben.

En ce début d'année 2018, on constate que la stratégie adoptée commence à porter ses fruits. Elle a par exemple abouti à la réalisation d'un Plan communal de lutte contre l'habitat insalubre (PCLHI) et à un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) en matière de voiries (voir ci-contre).

Ces deux diagnostics vont permettre à la commune de réaliser les démarches de financement nécessaires pour la réalisation de travaux d'envergure et cela débute en 2018. "Nous devons aussi souligner la détermination de la commune à causer des effets positifs sur des dossiers dont elle n'a pas la main. Aujourd'hui, si la Deal réaménage les routes nationales de la commune, c'est parce qu'il y a un travail sans relâche mené dans nos équipes", relève le maire.

Voiries

Routes communales : un réaménagement de masse sur 4 ans

Réussir le schéma d'aménagement et de développement de la commune est un objectif primordial pour la commune. Pour mieux comprendre la stratégie employée, voici en détails le processus adopté par le maire et son équipe municipale pour le réaménagement de l'ensemble des voiries communales.

La qualité de certaines routes pose un vilain problème dans la commune. Pour y remédier, celle-ci a fait appel à un bureau d'études, qui a réalisé un diagnostic en listant l'ensemble des voiries communales et en les classant. "Le classement a pris en compte deux éléments : l'importance de la voirie, selon si c'est une toute petite ruelle ou une voie empruntée régulièrement par les habitants. Et l'état de la voirie, qui a été répartie en trois niveaux : bon, moyen et mauvais", précise François Delaroque.

Le diagnostic se conclut avec la priorisation des voies : en croisant les classements "importance/état de la voirie", le bureau d'études en est arrivé à déterminer les voies à réaménager en urgence. La commune s'est appuyée sur ce diagnostic et a créé un Plan pluriannuel d'investissement.



Signature de la convention de prêt entre la commune et la Convention des dépôts, pour la première phase des travaux de réaménagement des voiries communales.

Les travaux sont programmés sur 4 ans et s'élèvent à 5M d'euros. 2018 marque le début des travaux de réaménagement des voiries communales avec la réalisation de la première phase. Pour ce faire, la commune a obtenu un emprunt de la Caisse des dépôts et de consignation à hauteur d'un million d'euros.

"Cette année nous investirons 1,1M d'euros dont

100 000 euros de fonds propres, pour le réaménagement des voiries prioritaires définies par le bureau d'études et qui a été validé par les élus", annonce le directeur général des services de la commune. "Nous solliciterons de nouveaux financements (Etat, emprunt, ou autres) pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés : le réaménagement total des voiries communales d'ici quatre ans".

Habitat

8 opérations à venir sur la résorption d'habitat insalubre

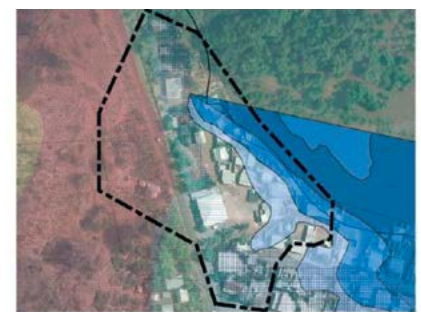
De la même façon que les voiries, la commune fait de la lutte contre l'habitat insalubre une priorité. Le diagnostic établi, les premières réalisations débutent cette année 2018.

À Mayotte, le Plan d'actions pour le développement urbain durable établi par Philippe Schmit en mars 2015 rappelle que 31% du parc de logement est catégorisé "habitat de fortune" par l'INSEE en 2012, tandis que 65% des logements seraient dénués de confort de base. Ces statistiques soulignent la spécificité du territoire mahorais au regard des autres départements d'outre-mer français. À titre de comparaison, l'Insee estime à 4,4% des logements de Guyane et 1,46% des logements des autres Dom la part de l'habitat de fortune.

La commune de Bandrélé est concernée par cette précarité dans la même proportion que l'ensemble de l'île. En effet, 34% des constructions y sont assimilées à des habitations de fortune et 68% sont dépourvues du confort de base. Les grands indicateurs de la précarité des logements y sont donc même légèrement supérieurs."



Propriétaire foncier : Commune, Conseil Général ; Etat/Conservatoire du littoral ; Privé ; Parcelles en cours de régularisation



Niveaux d'aléas : Submersion marine (Fort, Moyen), Mouvements de terrain (Fort, Moyen), Inondations (Faible, Fort, Moyen)

Kardjavenza, dans le village de Bandrélé, sera l'un des deux premiers quartiers à bénéficier des travaux de réaménagement des habitats insalubres dans la commune.

Le Plan communal de lutte contre l'habitat insalubre (PCLHI) de Bandrélé, d'où est tirée cette analyse sur la situation de l'habitat insalubre à Mayotte, est le résultat du diagnostic effectué dans la commune en 2016.

Ce diagnostic liste les opérations prioritaires d'aménagement et de résorption de l'habitat in-

digne à Bandrélé et chiffre les besoins. Ainsi, 8 opérations sont planifiées sur les 5 prochaines années, pour un montant total évalué à 39M d'euros. Les études vont être lancées pour les premiers travaux qui concernent la RHI multi-sites du village de Bandrélé. L'objectif étant de résorber les quartiers Gnambo Titi et Kardjavenza.

Recensement 2017

Bandrélé atteint la barre des 10 000 habitants

Commune et village de résidence	Population municipale* (habitants)		Taux de variation annuel moyen (%)
	2012	2017	2012-2017
Bandrele	7 885	10 282	5,5
Bandrele	3 270	4 180	5,0
Hamouro	704	1 050	8,3
Nyambadao	1 185	1 692	7,4
Bambo-Est	412	613	8,3
Mtsamoudou	1 624	1 923	3,4
Dapani	690	824	3,6

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE BANDRELE DEPUIS 1985

Année	1985	1991	1997	2002	2007	2012	2017
Nbre d'habitants	2 974	3 778	4 942	5 537	6 838	7 885	10 282

Les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sur le recensement 2017 ont parlé, et sans surprise, la population de Mayotte est en nette augmentation.

Bandrélé est la quatrième commune de l'île connaissant la plus grande augmentation d'habitants de la période de 2012 à 2017, avec un

taux de variation annuel moyen de 5,5%. Elle est devancée par les communes de Dembéni (+7,7%), Bandraboua (+6,7%) et Tsingoni (+5,9%).

A peine 3 000 en 1985, Bandrélé atteint la barre symbolique des 10 000 habitants selon le dernier recensement de l'Insee, se rapprochant ainsi de grandes localités mahoraises (Sada,

Tsingoni ou Bandraboua).

On note que l'ensemble des villages composant la commune est concerné par cette croissance démographique, avec notamment un taux de variation annuel moyen de 8,3% pour Hamouro et Nyambadao. Avec 4 180 habitants, le village de Bandrélé regroupe à lui seul plus de 40% de la population de la commune.

Journée de l'Europe

De nombreux projets financés



La commune a fêté l'Europe en présence du préfet de Mayotte, Frédéric Veau, du vice-président du conseil départemental de Mayotte chargé de la coopération décentralisée et des affaires européennes, Mohamed Sidi, du conseiller départemental de Bandrélé, Issa Abdou, de nombreuses personnalités et des habitants de Bandrélé.

A l'occasion de cette célébration, Ali Moussa Moussa Ben a présenté l'ensemble des projets de la commune de Bandrélé financés par des fonds européens. La médiathèque de Bandrélé, le marché de Hamouro, l'éco-musée du sel et le sentier des crêtes de Bandrélé sont les projets ayant obtenu les financements les plus conséquents, par le biais du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

Cependant, d'autres projets, en cours d'études, seront assujettis à une participation financière de l'Europe : l'aménagement de Musicale Plage ou encore la réalisation d'un point de débarquement des produits de la pêche à Nyambadao.

Front de mer de Bandrélé

Un projet vert ambitieux



Illustration : UNI VERT DURABLE

Parmi les grands projets de la commune figure l'aménagement du front de mer de Bandrélé. Ali Moussa Moussa Ben et son équipe municipale ont l'ambition de "restituer au front de mer une qualité d'espace public pour des usages polyvalents, d'éradiquer le logement insalubre ou encore de promouvoir et valoriser les ressources, tels que

le sel de Bandrélé." Pour cela, ils ont fait appel au bureau d'études Uni Vert Durable, chargé de réaliser cet aménagement. Dans ce cadre, la commune a sollicité les habitants à travers une réunion publique durant laquelle ceux-ci ont pu donner leur point de vue.

Aire de jeux pour enfants, cinéma de plein air, maison des associations, maison contem-

poraine du sel (exposition et vente) et production, espaces d'événements festifs type mariage... Une fois achevé, le front de mer, qui occupera une grande partie de la longueur du village, formera un véritable lieu de vie pour les habitants de Bandrélé, comme il n'en existe nulle part ailleurs. Sa réalisation est prévue pour 2020.

Éducation

Construction de la crèche municipale de Bandrélé

La crèche municipale de Bandrélé va bientôt voir le jour. La commune prévoit une ouverture de la structure fin 2018. Une quinzaine de places seront disponibles. La construction de la crèche municipale – qui se trouvera à proximité de la mairie – sera subventionnée par la Caisse d'allocations familiales.

Économie

Construction du marché couvert de Bandrélé

Un projet de réhabilitation du marché couvert de Bandrélé (face à la mairie) a été présenté par la commune, dans le cadre du Fond de soutien d'investissement public local (FSIL). Les études topographiques ont été menées. Le montant du projet est évalué à 109 000 euros. Début des travaux : courant 2018.

Éducation

Sécurisation des écoles de M'tsamoudou et Bandrélé Cavani

Le FSIL va également permettre à la commune de sécuriser l'école de Bandrélé Cavani : 175 000 euros ont été accordés à la commune. Un autre projet de sécurisation, celui de l'école maternelle de M'tsamoudou, fait l'objet d'une demande de subvention DETR, pour un montant de 200 525 euros.

Aménagement

Le service Urbanisme et foncier

Rattaché au pôle services techniques, le service Urbanisme et foncier tend principalement à aider les administrés à régulariser leur situation en termes d'occupation de terrains communaux, départementaux ou nationaux.

Le service Urbanisme et foncier de la commune travaille en étroite collaboration avec le Conseil départemental de Mayotte, l'Etat et les géomètres experts. L'une de ses missions principales est d'accompagner les habitants de la commune dans leurs démarches de régularisation du terrain qu'ils occupent.

"Nous nous sommes rendus compte que les administrés occupent généralement des parcelles appartenant au Conseil départemental. Dans tous les cas, que ces parcelles appartiennent au Département, à l'Etat ou à la commune, les administrés doivent se rapprocher de nous pour monter leur dossier de régularisation", explique Attoumani Foundi Chébani, responsable du service.

"Quand il s'agit d'un terrain communal, cela peut aller très vite pour qu'ils obtiennent leur titre. En revanche, lorsque c'est un terrain départemental ou de l'Etat, nous transmettons le dossier aux



Le service Urbanisme et foncier de la commune est composé d'Attoumani Foundi Chébani, responsable de service, de Hariri Ahmed (au centre), chargée de l'urbanisme, et Djamael-Dine Ali (à gauche), chargé des actes de vente.

services du CDM ou de l'Etat concernés, mais ensuite nous n'avons plus la main", souligne-t-il.

Construction d'établissements scolaires, d'habitat social, d'infrastructures sportives... Le service foncier œuvre également pour la réalisation des projets de la commune en sollicitant le Département ou l'Etat, afin d'acquérir certaines de leurs parcelles, ou de

régulariser celles qu'ils occupent déjà.

"Pour les parcelles appartenant au Département, nous faisons une demande de cession, pour celles appartenant à l'Etat, nous faisons une demande de cession gratuite ou de transfert de gestion. C'est à peu près la même chose : la différence est qu'avec ce procédé, l'Etat peut engager des procédures pour, à terme, récupérer son bien".

Ressources humaines

Le service Ressources humaines

Gérer les départs en congé, les arrêts maladies, les recrutements, les remplacements, la formation des agents... telles sont les missions du service Ressources humaines de la commune.

"Sans compter les 29 élus municipaux, nous avons 121 agents permanents et 60 Contrats unique d'insertion (Cui). Jusqu'à leur retraite, il est important que toutes ces personnes gardent une trace de leur carrière professionnelle. Notre travail, c'est de garder une trace de leur passage au sein de la commune", explique Dhoulidayni Soula, responsable du service Ressources humaines.

Le service RH est donc un service primordial pour le personnel municipal. Il a en charge la gestion administrative du personnel : les paies, les congés, les arrêts maladies, les absences, les retards... Il a également en charge la gestion de la formation des agents et l'évolution de leur grade pour le développement des compétences. "C'est un poste où l'action n'est jamais figée", se réjouit Soula.

"Quand on gère la carrière de près de 200 agents, on peut être sûr d'avoir du travail en permanence.



Entre ça et les veilles juridiques à faire quotidiennement, il y a du boulot." Une autre des missions du service RH est de contrôler les effectifs, entre les départs, les recrutements et les remplacements.

Prévention des risques au travail, relations sociales et communication interne, information, conseil et assistance aux agents et responsables de service sont les autres fonctions qu'occupent les agents des ressources humaines.